

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 10 (1918)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 3 fr. par an
 Pour l'Étranger: Port en sus
 Abonnem. postal, 2) cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne
 Téléphone 3168 o o o Kapellenstrasse 8 o o o Compte de chèques N° III 1366
 Parait tous les mois

Expédition et administration: o
 Imprim. de l'Union, Berne
 o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

SOMMAIRE:

	Pages		Pages
1. Aux organisations syndicales de la Suisse romande	45	5. Les congrès syndicaux	49
2. Pour la période transitoire d'après guerre	46	6. Dans les fédérations syndicales	49
3. La protection ouvrière dans la Constitution du Mexique	47	7. Mouvement syndical en Suisse	50
4. Commission syndicale suisse.	48	8. Mouvement syndical international	52
		9. Divers	52

Aux organisations syndicales de la Suisse romande

Avec ce numéro commence mon activité au secrétariat de l'Union syndicale suisse.

Ce n'est pas sans regrets que j'ai quitté le canton de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds en particulier, où je laissais tous mes camarades avec qui j'ai lutté depuis si longtemps.

La tâche qui m'a été confiée par la Commission syndicale suisse est certainement lourde et j'aurai besoin de l'appui de tous les militants syndiqués de la Suisse romande pour la mener à bien.

* * *

Nos organisations syndicales se sont puissamment développées ces dernières années; sous la pression des événements et les difficultés croissantes qui en sont résultés pour les ouvriers, beaucoup ouvrirent enfin les yeux et comprirent la nécessité d'entrer résolument dans un syndicat afin de s'y défendre contre l'exploitation capitaliste. Dans la Suisse romande comme dans la Suisse allemande, le mouvement syndical a progressé, et même nos confédérés du Tessin ont fourni leur contingent de nouveaux syndiqués qui vinrent grossir les rangs de leurs fédérations respectives.

La diversité des langues n'a pas empêché la création de sections en Suisse romande et italienne; certaines de nos principales fédérations en possèdent même de très vivantes. La fusion de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux avec celle des ouvriers de l'industrie horlogère, celle des typographes de la Suisse allemande avec leurs confrères de la Suisse romande a beaucoup contribué au rapprochement des syndiqués de la Suisse; en travaillant ensemble, ils se sont aperçus que leurs aspirations étaient les mêmes et malgré leurs tempéraments et leurs conceptions parfois différents, ils poursuivaient en définitive le même but: l'émancipation prolétarienne.

Mais, si certaines fédérations ont pu, grâce à leur propres moyens, établir des liens étroits entre les différentes régions de la Suisse, ce n'était pas possible à la plupart d'entre elles et les unes et les autres bornaient leurs relations aux rapports administratifs.

Le mouvement syndical en Suisse romande ne pouvait rester longtemps dans cet isolement relatif sans qu'il en résultât un affaiblissement de l'ensemble de l'organisation syndicale et c'est pour remédier à cette lacune, que fut créée le poste de secrétaire français à l'Union syndicale suisse.

* * *

La tâche est donc grande! Il s'agira en tout premier lieu, d'établir un lien entre la Centrale nationale et les organisations romandes; leur envoyer les communications et publications qui jusqu'ici ne parvenaient qu'aux comités centraux, tous établis en Suisse allemande; entrer en relation avec la Confédération romande du travail (C. R. T.) ainsi qu'avec toutes les unions ouvrières romandes, en créer de nouvelles partout où ce sera possible; aider les fédérations dans leur propagande pour la formation de nouvelles sections, rassembler les forces éparses et les coordonner pour une action commune.

D'autre part, les problèmes économiques dont s'occupe l'Union syndicale suisse et qui font partie de son programme d'action pouvant être examinés avec le concours des camarades syndiqués de la Suisse romande et tout cela contribuera grandement à créer des liens de solidarité qui feront des syndiqués de la Suisse entière une seule et grande famille prolétarienne bien unie et de ce fait capable de réaliser d'importants progrès sociaux.

* * *

Le mouvement syndicaliste grandit et s'affirme avec toujours plus de force, il s'impose à